

N° 2010 - _____ / DENV/SE

AVIS DE CONSULTATION

La commune de Bourail lance une consultation pour la réalisation de l'entretien et de la maintenance du dispositif d'assainissement des eaux usées du village de Bourail.

Le conducteur d'opération est le service de l'eau de la direction de l'environnement.

Le marché fait l'objet de 3 lots :

- Lot n°1 : entretien général ;
- Lot n°2 : électromécanique et télésurveillance ;
- Lot n°3 : autosurveillance ;

Les variantes ne sont pas autorisées.

Les justifications à produire concernant les qualités et les capacités exigées des soumissionnaires sont définis à l'article 3 du règlement particulier d'appel d'offres.

Le dossier de consultation des entreprises peut être consulté à la mairie de Bourail et à la direction de l'environnement au service de l'eau. Il pourra être retiré sous format numérique au service de l'eau au 47 rue Jean JAURES à NOUMEA (Tél. 24 32 66)

Les candidats devront respecter scrupuleusement les prescriptions du règlement particulier d'appel d'offres.

Les critères de jugement des offres sont définis à l'article 7 du règlement particulier d'appel d'offres.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente consultation

Les offres devront parvenir sous pli recommandé ou être déposées contre récépissé au secrétariat de la mairie de Bourail, au plus tard le 20 Novembre 2010 à midi.

Le délai de validité des offres est fixé à cent vingt jours (120 jours) à compter de la date limite de remise des offres.

Cet avis a été transmis à la publication le 2 Novembre 2010.

Le Maire de Bourail,

COMMUNE DE BOURAIL
Le Maire



Taïeb AIFA

DESTINATAIRES :

- 1 ex LES NOUVELLES : 2 insertions (1)
- 1 ex secrétariat général de la Province Sud
- 1 ex subdivision administrative La Foa
- 1 ex mairie de Bourail
- 1 ex trésorier de la commune de Bourail
- 1 ex SE/DENV

(1) Les factures devront être adressées et libellées au nom de la mairie BOURAIL